

02 June 2026

Déclaration du Réseau sur les migrations en Afrique australe (SAMIN) concernant l'aggravation de la crise de l'afrophobie et les menaces qu'elle fait peser sur la solidarité africaine

Le Réseau sur les migrations en Afrique australe (SAMIN) exprime sa profonde préoccupation face à la recrudescence inquiétante des sentiments anti-migrants et des actes de violence à caractère afrophobe observés en Afrique du Sud. Le Réseau condamne avec la plus grande fermeté toutes les formes d'hostilité, de discrimination et d'intimidation contre les ressortissants africains vivant dans le pays.

Au cours des dernières semaines, des milliers de citoyens sud-africains ont participé à des manifestations dans plusieurs grandes villes pour réclamer l'expulsion massive de ressortissants étrangers en situation irrégulière. Dans le même temps, des groupes d'autodéfense ont été filmés en train de harceler, d'intimider et parfois de prendre pour cible des migrants africains. Plus préoccupant encore, cette dynamique semble désormais s'étendre aux établissements scolaires, où des enfants ont été vus participant à des manifestations et reprenant des slogans hostiles aux migrants. Cette évolution témoigne d'une banalisation préoccupante de l'afrophobie au sein de certains segments de la société.

Les nombreuses vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont suscité une vive émotion à travers le continent africain et contribué à alimenter des tensions diplomatiques. Plusieurs gouvernements africains ont officiellement exprimé leurs préoccupations, publié des avis de vigilance à l'intention de leurs ressortissants ou envisagé des mesures de rapatriement. Cette situation dépasse désormais le cadre d'un débat national et revêt une dimension continentale qui interpelle l'ensemble des acteurs africains attachés aux idéaux d'intégration, de solidarité et de fraternité entre les peuples du continent.

SAMIN demeure également préoccupé par la réponse du gouvernement sud-africain. Alors que des actes d'intimidation et de harcèlement largement documentés circulent dans l'espace public, certains représentants officiels ont qualifié ces images de « vidéos ou contenus manipulés » et soutenu qu'il n'existait « aucune attaque xénophobe en Afrique du Sud ». Bien que le président Cyril Ramaphosa et le ministre des Relations internationales et de la Coopération, Ronald Lamola, aient affirmé à juste titre qu'aucune revendication ne saurait justifier la violence, la réaction générale des autorités a parfois donné l'impression de privilégier la défense de l'image internationale du pays plutôt que la protection effective des personnes vivant sur son territoire.

SAMIN estime que la reconnaissance de la réalité de l'afrophobie constitue une condition essentielle à son traitement. Le déni ou la minimisation du phénomène risquent non seulement d'encourager les auteurs de tels actes, mais aussi de décourager les victimes de signaler les abus dont elles font l'objet.

Cette situation est aggravée par les difficultés croissantes rencontrées par de nombreux migrants africains dans l'accès aux documents administratifs et aux mécanismes de régularisation. Au cours des dernières années, le département de l'Intérieur a progressivement restreint plusieurs voies légales permettant l'accès à l'asile, au travail et au séjour, notamment à travers la suspension de certains permis temporaires, la réduction de catégories de visas et l'accumulation d'un important arriéré de demandes en attente de traitement.

Comme l'a souligné le révérend Melton Luhanga, président du SAMIN : « Il ne s'agit pas simplement d'un dysfonctionnement administratif, mais d'une orientation politique qui a progressivement fermé les possibilités de régularisation pour de nombreux migrants africains souhaitant vivre et travailler légalement en Afrique du Sud. »

Face à cette situation, le SAMIN appelle les autorités sud-africaines, les organisations de la société civile, les communautés locales ainsi que les institutions régionales et continentales à agir de manière concertée afin de promouvoir le dialogue, de combattre les discours de haine, de protéger les populations vulnérables et de préserver les valeurs fondamentales de solidarité, d'unité et de coexistence pacifique qui constituent le socle du projet panafricain. « La plupart des personnes se retrouvent en situation irrégulière non pas parce qu'elles ont délibérément refusé de respecter la loi, mais parce que les mécanismes légaux censés leur permettre de régulariser leur situation leur sont devenus pratiquement inaccessibles », a ajouté le révérend Luhanga. La grande majorité des personnes ainsi confrontées à cette situation sont originaires d'autres pays africains.

SAMIN ne minimise en aucun cas les difficultés réelles qui alimentent le mécontentement d'une partie de la population sud-africaine. Selon la dernière Enquête trimestrielle sur la population active de *Statistics South Africa*, le taux de chômage officiel s'élève à 32,7 %, tandis que celui des jeunes âgés de 15 à 24 ans atteint 60,9 %. Le taux de chômage élargi, quant à lui, est estimé à 42,1 %. L'Afrique du Sud fait donc face à des défis socio-économiques considérables. Des années de captation de l'État, de corruption systémique et de dégradation des services publics ont profondément affaibli les institutions chargées de répondre aux besoins des citoyens. La frustration exprimée par de nombreux Sud-Africains est à la fois réelle et compréhensible.

Cependant, cette souffrance sociale n'a pas été causée par les migrants. Elle résulte avant tout de défaillances structurelles, d'une mauvaise gouvernance persistante et du pillage systématique de l'état. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui est une instrumentalisation de cette colère légitime à travers la désignation des migrants africains comme boucs émissaires. Ce phénomène doit être nommé sans ambiguïté : il s'agit d'afrophobie. Certains acteurs politiques et mouvements anti-immigration détournent l'attention des véritables causes de la crise en orientant le ressentiment populaire vers les populations les plus vulnérables. Cette dynamique est souvent renforcée par la désinformation circulant sur les réseaux sociaux ainsi que par des discours électoralistes fondés sur des programmes hostiles à l'immigration. Le fait que des élèves soient désormais associés à certaines de ces manifestations témoigne de la profondeur avec laquelle ces discours se sont enracinés dans la société. La criminalisation des migrants ne crée aucun emploi, ne rétablit aucun service public défaillant et ne permet pas davantage de lutter contre la corruption ou d'exiger des comptes des responsables politiques.

Un autre aspect largement occulté dans le débat public est la contribution significative des migrants au développement économique et social du pays. Loin d'être un fardeau, de nombreux migrants africains créent et dirigent des petites entreprises, paient des impôts, combler des besoins en compétences critiques dans plusieurs secteurs et contribuent à la création d'emplois pour les Sud-Africains. Les présenter comme les principaux responsables du chômage tout en ignorant leur rôle économique constitue non seulement une contrevérité, mais aussi une narration dangereuse qui nourrit les préjugés et renforce l'afrophobie.

Les actes d'afrophobie observés aujourd'hui trahissent l'esprit du panafricanisme et la solidarité africaine qui ont soutenu la lutte contre l'apartheid. Ils visent précisément des ressortissants de pays qui se sont tenus aux côtés de l'Afrique du Sud durant certaines des périodes les plus difficiles de son histoire. À l'approche du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC prévu en août 2026, SAMIN appelle les États membres à inscrire de manière prioritaire à l'ordre du jour les questions relatives à la protection des migrants, à la lutte contre l'afrophobie et au respect des principes fondamentaux de l'intégration régionale.

L'Afrique du Sud, en tant que membre influent de la SADC et alors que le président Cyril Ramaphosa assure la présidence tournante de l'organisation, porte une responsabilité particulière dans la promotion de ces valeurs. Cette responsabilité doit se traduire par des mesures concrètes et des engagements tangibles, au-delà des seules déclarations diplomatiques. La SADC doit envoyer un message clair et sans équivoque : **l'afrophobie est incompatible avec les idéaux de la solidarité africaine.**

SAMIN appelle donc:

- Le gouvernement sud-africain à prendre des mesures urgentes, concrètes et visibles pour assurer la protection des migrants et des ressortissants étrangers présents sur son territoire, notamment en poursuivant en justice les auteurs d'actes de harcèlement, d'intimidation et de violence, et en renforçant la présence des forces de l'ordre dans les communautés affectées ;
- Le ministère de l'Intérieur à réexaminer sans délai les politiques et pratiques qui limitent l'accès des ressortissants africains aux documents légaux de séjour, à rétablir un accès effectif aux systèmes de visas, d'asile et de permis de résidence, à résorber de manière transparente les retards administratifs accumulés et à veiller à ce qu'aucune personne ne soit placée en situation irrégulière en raison de dysfonctionnements institutionnels. La réponse à la migration irrégulière ne saurait résider dans le harcèlement, les expulsions arbitraires ou la violence, mais dans la mise en place d'un système de documentation efficace, accessible et respectueux de la dignité humaine. Aucun être humain n'est illégal.
- Les responsables politiques et les partis politiques à mettre un terme à l'exploitation électorale des questions migratoires, à s'abstenir de toute rhétorique anti-immigration susceptible d'alimenter l'afrophobie et à promouvoir un discours public fondé sur les faits, la responsabilité et la cohésion sociale ;
- La Commission sud-africaine des droits de l'homme ainsi que les autres institutions de contrôle compétentes à mener des enquêtes indépendantes et impartiales sur les violations signalées, et à garantir aux victimes, indépendamment de leur statut administratif, un accès effectif à la justice et aux mécanismes de réparation ;

- Les organisations de la société civile, les médias et les acteurs communautaires à renforcer les initiatives d'éducation citoyenne et de sensibilisation du public visant à combattre les préjugés, les discours de haine et les narratifs afrophobes ;
- Les chefs d'État et de gouvernement de la SADC à inscrire la montée de l'afrophobie, la protection des migrants et la promotion de la libre circulation des personnes parmi les priorités du Sommet de la SADC d'août 2026, et à adopter des engagements régionaux concrets assortis de mécanismes de suivi.

SAMIN réaffirme son attachement indéfectible à la dignité humaine, à l'État de droit, aux droits fondamentaux et à l'unité de notre continent. Nous exhortons tous les dirigeants sud-africains ainsi que l'ensemble des responsables politiques de la région à privilégier la solidarité, la justice et la responsabilité collective plutôt que la désignation de boucs émissaires, et à agir avec toute l'urgence qu'exige la gravité de la situation actuelle.

Publié par :

Le Réseau sur les migrations en Afrique australe (SAMIN)

secretariat@samin.org.za | www.samin.org.za

Date: 02 juin 2026

Cell: Secretariat +27846875946 ; +27836872282